



COMMUNE DE LABROUSSE
Procès-verbal de la réunion du conseil municipal
du 30 juillet 2025 à 20h30

Le 30 juillet 2025 le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 juillet 2025, conformément aux articles L. 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 11

Présents : Mmes AMARAL Emmanuelle ; CHASSAGNE Chrystel ; TOURLAN Anne ; Nathalie MALGOUZOU.

Mrs BADUEL Sébastien ; Marcel BRUEL ; OUSTRY Michel ; Géraud NOEL ; Nicolas LAMOUREUX ; PRADAL Gérard.

Absents excusés : Mrs AURATUS Eric ; THER Benoit ; DAUDE Thierry ; PUYBOUFFAT Delphine.

Pouvoirs : aucun.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mr NOEL Géraud est désigné pour remplir cette fonction.

INFORMATION PERSONNEL

- le contrat ccd à la cantine scolaire conclu avec Mme Nadine GOUBERT ne sera pas renouvelé en septembre.
- Mme Valérie DAUDE son arrêt de travail est prolongé.
- Mme Sandrine LIABASTRE suite à une intervention chirurgicale bénéficie d'un arrêt de travail.
- afin d'assurer une permanence à l'agence postale, Mr Pierre NOEL a été recruté à temps partiel pour le mois de juillet et d'août 2025.

FOND DE SOUTIEN

Pour la mandature 2020/2026 la commune bénéficie d'un fond de soutien d'Aurillac Agglo de 40 000 € 20 000 € ont été affecté à l'aménagement de la Place de La Fontaine, le conseil municipal valide le fait que le solde de cette dotation soit affecté au financement des travaux pour la réalisation d'un logement dans les locaux de l'ancienne mairie.

APPARTEMENT EX MAIRIE

Après la consultation des entreprises et l'analyses des propositions faites par celles-ci par le maître d'œuvre CANTAL HABITAT et le cabinet HOSTIER architecte et après validation par la commission travaux.

Il est proposé au conseil municipal de valider les entreprises retenues et leurs propositions financières :

- Lot n°1 démolition gros œuvre CANTAL CONSTRUCTION 27 445,05€
- Lot n° 2 ravalements extérieurs ARB FACADES 8 822,20€ ;
- Lot n° 3 couverture zinguerie charpente bois infructueux ;
- Lot n°4 bis menuiseries extérieures PVC intérieures bois ROQUES GILBERT 21 054 €
- Lot n°5 cloisons sèches faux plafonds peintures ROQUES SAS 44 109,97 €
- Lot n°6 carrelage faïence ROUSSY CARRELAGE 5 579 €
- Lot n°7 revêtements de sol ROUSSY CARRELAGE 4 673 €
- Lot n°8 équipements cuisine infructueux
- Lot n° 9 plomberie sanitaire ventilation SARL PPC 14 955,95 €
- Lot n°10 électricités chauffage LAROUSSINIE 13 325,69 €

Total : 143 964,87 viendra se rajouter le n°3 estimé 9 800 €

AIRE DE JEUX

Après le passage d'un agent d'une société (SOLEUS) de contrôle des équipements sportifs et récréatifs, le rapport conclu que certains équipements sont jugés non satisfaisant au regard des normes actuelles. Après échange sur différentes propositions le conseil municipal décide l'acquisition de différents équipements pour la somme de 6 146€ HT.

DON

Une dame récemment décédée avait acté auprès de son notaire un legs à la commune de Labrousse d'une somme d'environ 25 000 €, aucune affectation particulière n'était pas précisée, donc le conseil municipal décidera ultérieurement de son utilisation.

TRAVAUX

des travaux d'isolation à l'école, changement de fenêtres à l'école et au logement de l'ex presbytère. suite aux derniers orages 2 propriétaires ont été victimes d'un écoulement des eaux de ruissellement, des travaux seront à envisagés.

Séance levée à 22 h 30